



مركز تونس
للمصالحة والتحكيم
Centre de Conciliation
et d'Arbitrage de Tunis



Colloque Scientifique

L'Avocat et l'Arbitrage

Avec la participation du Centre de conciliation et d'Arbitrage de Tunis-
l'Ordre National des Avocats de Tunisie- la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tunis-
Le Comité National de l'Union Internationale des Avocats

21-22 Novembre 2014 à l'Hôtel El Mouradi Gammarth - Tunis

Le Programme

La Première Journée: les Conférences

08.30 Inscription et remise des documents

09.15 Ouverture du Colloque: Mots de bienvenue

- Le Bâtonnier Chawki TABIB, Président du Centre de Conciliation et d'Arbitrage de Tunis
- Le Bâtonnier Mohamed Fadhel MAHFOUDH, Président de l'Ordre National des Avocats de Tunisie
- Le Doyen de la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tunis, Monsieur Farhat HORCHANI
- Le Directeur Exécutif de la Fondation Hanns Seidel, Monsieur Jemil HAIDAR
- Maître Mongi GHRIBI, Président du Comité National de l'Union Internationale des Avocats

Première Séance: Le Président: Le Bâtonnier Abdeljalil BOURAOUI

09.45 L'Arbitrage Ad-hoc et l'Arbitrage institutionnel: Me Azer Zine El Abidine, Arbitre & Avocat près de la Cour de Cassation.

10.30 Le Droit de la Défense et l'Arbitrage: Mohamed Kamel CHARFEDDINE, Professeur à la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tunis et Avocat près de la Cour de Cassation.

11.00 Pause Café

11.15 L'Arbitrage par l'équité et l'Arbitrage par le Droit: Me Farhat TOUMI, Avocat près de la Cour de Cassation.

11.45 Discussion générale

13.00 Déjeuner

Deuxième Séance Le Président: Mr. Nabil Abdellatif, président de l'Ordre des experts comptables de Tunisie

15.00 Rédaction de la convention d'Arbitrage: Nouredine GARA, Professeur à la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tunis et Avocat près de la Cour de Cassation.

15.30 L'organisation des procédures d'Arbitrage: Najet BRAHIMI, Professeur à la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tunis et Avocat près de la Cour.

16.00 Le Recours à l'encontre de la Sentence Arbitrale: Hatem ROUETBI, Professeur à la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tunis et Avocat près de la Cour de Cassation.

16.30 Discussion générale

17.00 Clôture des travaux

La Deuxième Journée: les Ateliers

09.00 Les Procédures d'Arbitrage: Sami HOUERBI, Arbitre et Avocat.

10.00 La rédaction de l'acte de mission: Bâtonnier Abdelwaheb El-Behi , Arbitre et Avocat.

11.00 Pause Café

10.15 Les techniques de la rédaction de la Sentence Arbitrale: Ahmed OUERFELLI, Magistrat, Chercheur, Professeur à la Faculté du Droit et des Sciences Politiques de Tunisie

12.30 Clôture des travaux et distribution des attestations de participation au Colloque.

• Droits de la participation

- ✓ Pour les Membres du CCAT: 150 DT.
- ✓ Pour les Non Membres : 250 DT.

Pour les inscriptions : - Maison de l'Avocat Tunis
- Centre de conciliation et d'Arbitrage de Tunis

Pour de plus amples informations contactez le Centre de Conciliation et d'Arbitrage de Tunis
& l'Ordre National des Avocats de Tunisie

15 نهج الشاعر محمود بورقيبة ميتوال فيل تونس
15 Av. Mahmoud Bourguiba Mutuelle ville Tunis
الهاتف : (+216) 71.849.695 (+216) 71.792.350
الفاكس : (+216) 71.796.192
www.ccat.tn
e-mail : ccat@gnet.tn



مركز تونس
للمصالحة والتحكيم
Centre de Conciliation
et d'Arbitrage de Tunis